



## ANNEXE 2 PILOTE FINANCIER ET COMPTABLE - PARCOURS A LA CARTE

<b>1. NOMBRE DE PARTICIPANTS</b>	Un groupe de stagiaires est composé au <b>maximum de 12 participants</b> . <i>Si le groupe est inférieur ou égal à 8 participants, il peut être proposé un repositionnement avec un autre groupe ou un report si cela est envisageable.</i>																								
<b>2. ARCHITECTURE</b>	<table border="1"><thead><tr><th data-bbox="436 624 1787 703">Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES</th><th data-bbox="1787 624 2072 703">Durée en jours</th></tr></thead><tbody><tr><td data-bbox="436 703 1787 759">1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (*)</td><td data-bbox="1787 703 2072 759">3</td></tr><tr><td data-bbox="436 759 1787 815">2. La certification des comptes (*)</td><td data-bbox="1787 759 2072 815">2</td></tr><tr><td data-bbox="436 815 1787 871">3. La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables</td><td data-bbox="1787 815 2072 871">3,5</td></tr><tr><td data-bbox="436 871 1787 927">4. Le pilotage des processus comptables - <b>NON ACCESSIBLE avec un parcours à la carte</b></td><td data-bbox="1787 871 2072 927">-</td></tr><tr><td data-bbox="436 927 1787 983">5. La comptabilité institutionnelle (1<sup>ère</sup> partie) : la supervision des opérations courantes</td><td data-bbox="1787 927 2072 983">4</td></tr><tr><td data-bbox="436 983 1787 1038">6. L'analyse financière : du bilan à la construction du tableau de financement</td><td data-bbox="1787 983 2072 1038">4</td></tr><tr><td data-bbox="436 1038 1787 1094">7. La comptabilité institutionnelle (2<sup>ème</sup> partie) : le pilotage des opérations de fin d'année</td><td data-bbox="1787 1038 2072 1094">4</td></tr><tr><td data-bbox="436 1094 1787 1150">8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux</td><td data-bbox="1787 1094 2072 1150">2</td></tr><tr><th data-bbox="436 1150 1787 1222">Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME</th><th data-bbox="1787 1150 2072 1222">Durée en jours</th></tr><tr><td data-bbox="436 1222 1787 1278">9. La paie : volet social et fiscal (*) - <b>NON DISPONIBLE EN 2022</b></td><td data-bbox="1787 1222 2072 1278">-</td></tr><tr><td data-bbox="436 1278 1787 1334">10. La gestion des créances (*)</td><td data-bbox="1787 1278 2072 1334">2</td></tr></tbody></table> <p data-bbox="421 1358 2098 1417">(*) : Modules du cycle 1 accessibles <u>au public d'ordonnateurs</u> dans une logique de parcours à la carte (selon places disponibles) :</p> <ul data-bbox="495 1390 2098 1417" style="list-style-type: none"><li>• <b>Module 1</b> : cadres et collaborateurs de service ordonnateur désireux de mieux connaître et s'approprier la dimension comptable</li></ul>	Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES	Durée en jours	1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (*)	3	2. La certification des comptes (*)	2	3. La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables	3,5	4. Le pilotage des processus comptables - <b>NON ACCESSIBLE avec un parcours à la carte</b>	-	5. La comptabilité institutionnelle (1 <sup>ère</sup> partie) : la supervision des opérations courantes	4	6. L'analyse financière : du bilan à la construction du tableau de financement	4	7. La comptabilité institutionnelle (2 <sup>ème</sup> partie) : le pilotage des opérations de fin d'année	4	8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux	2	Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME	Durée en jours	9. La paie : volet social et fiscal (*) - <b>NON DISPONIBLE EN 2022</b>	-	10. La gestion des créances (*)	2
Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES	Durée en jours																								
1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (*)	3																								
2. La certification des comptes (*)	2																								
3. La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables	3,5																								
4. Le pilotage des processus comptables - <b>NON ACCESSIBLE avec un parcours à la carte</b>	-																								
5. La comptabilité institutionnelle (1 <sup>ère</sup> partie) : la supervision des opérations courantes	4																								
6. L'analyse financière : du bilan à la construction du tableau de financement	4																								
7. La comptabilité institutionnelle (2 <sup>ème</sup> partie) : le pilotage des opérations de fin d'année	4																								
8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux	2																								
Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME	Durée en jours																								
9. La paie : volet social et fiscal (*) - <b>NON DISPONIBLE EN 2022</b>	-																								
10. La gestion des créances (*)	2																								

	<p>dans l'Institution et/ou de s'inscrire dans une démarche de lutte contre les fraudes et de gestion des risques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Module 2</b> : cadres et collaborateurs de service ordonnateur participant aux actions de certification de comptes.</li> </ul>
<p><b>3. PREREQUIS</b></p>	<p>Pour suivre les modules 5 et 7 du Cycle 1 « La comptabilité institutionnelle », le stagiaire doit suivre obligatoirement le module 3 du Cycle 1 intitulé « La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables », sauf si le stagiaire justifie d'une expérience récente et d'une bonne maîtrise de la comptabilité générale.</p> <p>Pour ce parcours, les prérequis sont définis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BTS comptabilité, DUT GEA ...)</li> </ul> <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéficiaire d'une expérience professionnelle : niveau de maîtrise du participant en comptabilité générale.</li> </ul> <p>Pour cette raison, le responsable de formation de l'organisme du stagiaire est sollicité afin de confirmer si la personne possède bien les prérequis. Il lui est demandé de renseigner et de renvoyer le bulletin des prérequis du module 3 du Cycle 1 intitulé « « La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables » (<b>annexe 2bis</b>) auprès des adresses suivantes :</p> <p><a href="mailto:icheze@institutquatredix.fr">icheze@institutquatredix.fr</a>  <a href="mailto:DDD-For-Sup-OrgaGestIntIO@institutquatredix.fr">DDD-For-Sup-OrgaGestIntIO@institutquatredix.fr</a></p> <p>L'inscription au module 3 est fortement recommandée pour une inscription sur le module 6 « l'analyse financière ».</p>

**4. OBJECTIFS ET CONTENUS DES MODULES (9 modules) :** la planification sera diffusée ultérieurement

**Modules du CYCLE 1 « LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES » (8 modules de formation) :** voir l'annexe 1

**Modules du CYCLE 2 : LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME (module 10)**

Modules	Objectifs	Contenus
<p><b>9) La paie : le volet social et fiscal</b></p>	<p><b>NON DISPONIBLE EN 2022</b></p>	
<p><b>10) La gestion des créances(*)</b></p>	<p><b>La gestion des créances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrire les rôles et missions du Directeur et du Directeur comptable et financier</li> <li>• Identifier les objectifs et définir l'organisation type de la gestion unifiée du recouvrement</li> <li>• Identifier les moyens les plus adaptés pour recouvrer ou solder les créances tout au long de la vie des créances               <ul style="list-style-type: none"> <li>· Définir la prescription des créances et ses impacts sur la gestion des créances</li> <li>· Mettre en place un « protocole des créances » dans un organisme social</li> </ul> </li> <li>• Le Droit à l'erreur</li> <li>• Le rôle des applicatifs dans le processus recouvrement des Créances</li> <li>• Le pilotage de la gestion des créances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les rôles du Directeur et Directeur comptable et financier</li> <li>• La gestion unifiée du recouvrement</li> <li>• La prescription des créances</li> <li>• Le protocole des créances</li> <li>• L'environnement réglementaire du traitement des créances</li> <li>• La recherche d'optimisation des résultats au regard des objectifs et des moyens alloués.</li> </ul>

(\*) : **Ce module est accessible au public d'ordonnateurs :**

- **Module 10** : agents des services de recouvrement des créances et oppositions (amicales ou contentieuses).

**5. MODALITES D'INSCRIPTION**

Dans un premier temps, les inscriptions s'effectueront sur les dates proposées pour le parcours certifiant.  
 Si le groupe du parcours examen est complet, une nouvelle programmation pourra être proposée.  
 Vos demandes d'inscriptions seront à réaliser sur le site de l'Institut 4.10, en passant commande via votre espace client.  
 Si les effectifs recensés le permettent, il pourra être proposé d'ouvrir des sessions complémentaires.  
 En cas de demandes en intra, les modules de formation seront traités comme des actions sur mesure pour en assurer la faisabilité et le coût sera établi sur la base d'un devis.

**IMPORTANT : Toute inscription est considérée comme définitive à partir du moment où l'affectation est effectuée par le pilote et validée par l'organisme client.**

**6. COÛT**

Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES		Coût
1.	Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (3 j)	655,00 €
2.	La certification des comptes (2 j)	863,00 €
3.	La comptabilité générale (3,5 j) : la logique du raisonnement dans les opérations comptables	997,00 €
4.	Le pilotage des processus comptables (3 j) – <b>NON ACCESSIBLE avec un parcours à la carte</b>	-
5.	La comptabilité institutionnelle (1 <sup>ère</sup> partie) (4 j) : la supervision des opérations courantes	733,00 €
6.	L'analyse financière (4 j) : du bilan à la construction du tableau de financement	1289,00 €
7.	La comptabilité institutionnelle (2 <sup>ème</sup> partie) (4 j) : le pilotage des opérations de fin d'année	733,00 €
8.	La gestion de trésorerie dans les organismes locaux (2j)	564,00 €
Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME		Coût
9.	La paie : volet social et fiscal (4 j) <b>NON DISPONIBLE EN 2022</b>	-
10.	La gestion des créances (2 j)	564,00 €